

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 1254-2018**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ**

Par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Sophie :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 11 décembre 2018, a adopté le règlement décrit ci-dessous, soit :

**1254-2018 Modalités de publications des avis publics.**

Cet avis constitue l'avis de publication du règlement et il entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau de l'hôtel de ville où toute personne peut en obtenir copie moyennant les honoraires exigibles par la loi.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 13<sup>e</sup> jour  
du mois de décembre de l'an deux mille-dix-huit (2018).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**Entrée en vigueur – Règlements n° 1254-2018**

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 13 décembre 2018: en affichant une copie à la porte de l'Hôtel de ville, sur le site internet : [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca) et dans le journal Le Nord, le 19 décembre 2018.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat,  
Ce 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille-dix-huit (2018).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier